

## Procédure d'introduction salariée en France

-----  
Par axelpc

bonjour.. j'ai un gros soucis, mon employeur a fait une demande de procédure d'introduction d'un salarié en France.. le contrat prévoyait commencer en mars, mais vu la lenteur des procédures administratives, je n'ai eut le visa long séjour salarié qu'au mois d'avril.. actuellement, l'employeur veut résilier le contrat. qu'est-ce que je peux faire.. je me retrouve déjà sur le territoire français.. merci

-----  
Par angie26

bonsoir axelpc,

je te conseille de prendre contact avec la Cimade <http://www.cimade.org/>  
ou la Gisti <http://www.gisti.org/index.php>  
bon courage

-----  
Par auvu

Bonjour axelpc

J'ai même situation comme vous, mais comment vous pouvez déjà sur le territoire français sans avoir le visa ? comment vous avez fait vos démarches ? Pouvez-vous partager vos expériences....

Merci